

# Le jeu, c'est le respect des règles!

Autor(en): **Jeannotat, Yves**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport**

Band (Jahr): **40 (1983)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## Le jeu, c'est le respect des règles!

Yves Jeannotat

Dans sa remarquable étude sur «La violence qui paie, la violence qui coûte» (voir p. 4), M. Raymond Gafner, président du Comité olympique suisse insiste sur le fait que l'«action en faveur du fair play doit avoir en priorité un caractère positif». Il rejoint parfaitement, sur ce point, ce que je disais dans le numéro d'octobre 1982 de JEUNESSE ET SPORT, à savoir que «plutôt que de décrire l'horreur des actes de violence et de présenter le carton jaune, il est préférable de s'attarder sur le beau et l'émouvant de l'esprit sportif!» M. Gafner dit encore: «Ce qui donne sa noblesse au sport et en fait la vertu, c'est l'apprentissage du combat mené dans le respect des règles.»

Cette phrase contient l'essence profonde du fair play: le sport – entendons par là le sport de compétition – est un jeu, peu importe quel est son enjeu: simple résultat chiffré, quelque chose de plus substantiel, argent même. Mais il ne peut y avoir de jeu sans règles, puisque ce sont elles qui permettent aux concurrents de savoir dans quelles limites ils peuvent agir et réagir en fonction du partenaire et de l'adversaire. Dans les sports individuels aussi, l'absence de code enlèverait à la lutte, engagée non seulement contre quelqu'un d'autre, mais aussi contre la résistance, l'espace et le temps, toute possibilité de comparaison. Celui qui accepte de jouer accepte, par le fait même, de respecter les règles du jeu. Or, cette acceptation est étroitement liée à l'apprentissage. La question que l'on est en droit de se poser, maintenant, est de savoir si le jeu fait encore et réellement partie des programmes d'éducation ou, tout du moins, s'il n'est pas par trop sacrifié à l'exercice technique et à la recherche d'une hypothétique performance! Il semble impensable que celui qui a bien appris à jouer refuse d'accepter et d'appliquer les règles. Or, la violence non accidentelle, en sport, est le produit d'un refus volontaire du respect de ces règles, le refus de leur application.

A la base de l'esprit sportif repose l'acceptation des règles de jeu d'abord, puis la reconnaissance de l'arbitre, chargé de les faire respecter comme le chef d'orchestre ponctue le rythme d'une symphonie. «Tout joueur qui n'admet pas le dogme de l'infaillibilité de l'arbitre, écrit Etienne Lalou, s'exclut par là même de la tribu sportive!» Et Paul Vialar conclut: «L'esprit du sport est un esprit de noblesse. Il interdit de se laisser aller à la facilité comme aux compromissions. Il est peut-être parfois celui de la compétition mais, toujours fraternel, il est également celui de l'acceptation de la défaite. Il fait connaître à l'homme ses limites comme il exalte ses possibilités. Il le porte à des moments qui atteignent au sublime, à la satisfaction de s'être vaincu lui-même comme, sans amertume, à la reconnaissance de ses limites et de ses impossibilités, lui donne la volonté de dépasser celles-ci et seulement par des moyens loyaux, rationnels ... sportifs!»

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ceux qui parviennent à vivre et à faire vivre autour d'eux cet esprit sportif sont nombreux. Mais on les montre peu et, en plus, ils ne cherchent pas, dans leur modestie, à exalter leur attitude positive. Donc, on a peine à les dénombrer. Ne serait-il pas bien que, délaissant délibérément la description et la représentation imagée des actes brutaux et déloyaux, nous concentrions désormais toute notre attention et portions tous nos efforts à détecter et à sublimer tout ce qui correspond au fair play, à l'esprit chevaleresque! ■

